

CHARTRE BÉNÉVOLE

RDV D'E L'ERDRE

L'Association culturelle de l'été a pour objet d'initier, d'organiser, d'animer et d'accompagner des projets contribuant au développement culturel et touristique du territoire de Nantes et de sa métropole.

À partir de Juillet, le festival **Aux heures d'été** ouvre ses portes en présentant 6 semaines de croisements insolites des cultures du monde. Concerts, spectacles jeune public, cinéma et lectures rythment le quotidien de l'été nantais avec 35 spectacles et plus de 80 artistes venus du monde entier.

Avec **Les Rendez-vous de l'Erdre**, festival de jazz et belle plaisance, l'association veut permettre à un très large public de découvrir ce domaine musical dans toute sa diversité et sa vitalité. Une centaine de concerts est organisée sur les quais, entre Nort-sur-Erdre et Nantes, où des groupes de grande renommée et émergents côtoient pendant 4 jours festifs un rassemblement fluvial, composé de plus de 200 bateaux représentatifs du patrimoine français et européen.

Alors comment réussir ces festivals sans vous ? Et oui ! Les bénévoles qui nous soutiennent et participent tous les ans sont précieux et nous avons pour but de les accueillir au mieux. Nous nous engageons :

- à vous intégrer dans l'organisation du festival
- à vous informer sur les objectifs et les activités de l'association
- à vous confier des missions, selon vos compétences, vos motivations et vos disponibilités
- à échanger des idées et des expériences et à écouter les difficultés éventuellement rencontrées
- à être de bonne humeur ... toujours !
- à partager des moments de convivialité
- à négocier une météo favorable ... on fait ce qu'on peut !

Toutefois l'association culturelle de l'été conserve le droit d'interrompre la mission d'un bénévole, en cas de manquement à l'engagement signé.

De l'autre côté nous demandons aux bénévoles d'intégrer l'organisation du festival et de s'investir pleinement dans nos activités, en respectant des points fondamentaux humains et organisationnels! En tant que bénévoles, vous vous engagez:

- à respecter l'organisation et le fonctionnement proposé par l'Association culturelle de l'été
- à assurer de façon efficace votre mission et à respecter les horaires préalablement validés
- à prévenir suffisamment tôt en cas d'empêchement le responsable pour qu'il puisse trouver à temps une solution alternative
- à exercer votre activité dans le respect des convictions et opinions de chacun
- à vivre la mission confiée en équipe et à collaborer dans la bienveillance avec les autres acteurs : dirigeants, salariés, autres bénévoles, associations, prestataires, etc.
- à consulter un membre de l'association avant toute prise d'initiative
- à ne pas profiter de la mission pour des intérêts personnels
- à suivre les actions de formation proposées
- à profiter du temps, des rencontres tant humaines qu'artistiques
- à rigoler, bonne humeur et convivialité sont de rigueur !

Les + pour les bénévoles, il en faut !

- assister aux spectacles, en dehors des horaires de mission
- repas pris en charge par l'association, selon le créneau d'activité
- deux tickets boisson par jour de présence en tant que bénévole
- un t-shirt du festival offert
- et bien évidemment une soirée pour vous remercier de votre soutien et de votre super efficacité !

Voilà ! De simples consignes, mais qui sont très importantes pour que tout se déroule au mieux ! Profitez de cette belle expérience et, pourquoi pas, revenez l'année prochaine !

